

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBERGENVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

date de la Convocation: 23/12/2022

Nombre de Membres en exercice : 11

Présents : 4

Votants : 4

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 29 décembre à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni, suite au report de la séance du 22 décembre 2022, faute de quorum à la mairie, 1 avenue de la division leclerc, sous la présidence de : Monsieur Gilles LÉCOLE Président.

Etaient Présents : Gilles LÉCOLE - Mario MANCUSO - Didier JAHIER - Françoise PERSIDE

Absents excusés : Edward DANGELOT - Marc CONGARD - Thierry MONTANGERAND - Virginie MEUNIER - Marine LEPREUX - Marie Josée VOINIER - Mme DUTEL RODI

MANIFESTATION SYMPATHIE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget du CCAS,

Considérant la possibilité du Président du Centre Communal d'Action Sociale de pouvoir offrir à l'occasion de divers événements exceptionnels : anniversaire, obsèques, etc... un cadeau ou une composition florale, à hauteur d'un montant de 76,00 euros (soixante seize euros) maximum par bénéficiaire .

Le nombre de bénéficiaires de cette prestation sera de quatre par an.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Président à offrir un cadeau ou une composition florale en manifestation de sympathie.

REÇU EN PREFECTURE


le 30/12/2022

Application agréée E.legalite.com

ARTICLE 2 : PREND ACTE que les crédits nécessaires à ce paiement sont prévus au Budget 2023, Chapitre 011 – Fonction 02 – Article 6068.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le
Et Publié le

Le Maire, Président du CCAS
Gilles LÉCOLE



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Président du CCAS
Gilles LÉCOLE



REÇU EN PREFECTURE

le 30/12/2022

Application agréée E-legalite.com